



## DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ECOLE ANNEE 2011- 2012

su périeur recherche					
INSPECTION ACADEMIQUE DE VAUCLUSE	Nom : (en lettres ca	apitales)	Prénom :		
<u> </u>	Nom de naissance :				
Division de la Valorisation des Ressources Humaines	Date et lie	u de naissar	nce :		
Dossier suivi par Sylvie ASTAY Jacqueline FROUIN	Poste occupé en 2010-2011 (nom et adresse de l'école et préciser la ou les classes où le service est assuré ; indiquer s'il s'agit d'un intérim de direction) :				
Téléphone 04 90 27 7619 04 90 27 76 27 Fax 04 90 27 76 75 Mél. sylvie.astay @ac-aix-marseille.fr jacqueline.frouin	Circonscri	ption :			
@ac-aix-marseille.fr  49 rue Thiers	Anciennet	es au 1er septembre 2011 : ans mois jours			
84077 Avignon cedex 4	(Les services accomplis en qualité de suppléant, stagiaire ou sur le terrain par les professeurs d'école issus de la liste complémentaire sont pris en compte, mais l'année de formation à l'IUFM n'est pas comptabilisée. Les services effectués à temps partiel sont décomptés au prorata de leur durée).				
	Notes d'inspection (les 2 dernières) :				
	Note:	/20	Date :		
	Note:	/20	Date :		

Joindre copie des deux derniers rapports (concerne l'envoi à l'IEN)



établissement d'affectation	/ fonctions exercées / / / / / / / / / / / / / / / / / / /	/ période (duau) / / / / / / / / / / / / / / / / /			
Vœux d'affectation (à titre indic (2) entourer la réponse correcte	eatif) (2):				
A- Vœux ouverts à tous les postes de direction dans le département ?					
OUI NON					
B- Vœux limités à plusieurs écoles ?					
OUI (préciser lesquelles)	NON				
C- Vœux limités à une école ?					
OUI (préciser laquelle) :	NON				
Participation aux œuvres complémentaires de l'école (le cas échéant préciser)					
Fait à	le				
Signature du candidat :					

Etat des services :

La loi 78-17 du 5 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de votre gestionnaire.

Rappel : Pour le 4 novembre 2010, délai de rigueur, 1 ex à l'IA service DVRH-A / 1 ex à l'IEN de la circonscription joint aux 2 rapports d'inspection